

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2025

Le 09 décembre 2025 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 28 novembre 2025, se sont réunis en salle du 9<sup>ème</sup> étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Anthony REYNAUD, Christophe RENDU, Rahma GHIATOU, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Christine QUILLERY, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Vincent GAUDIN à Anthony REYNAUD.

Étaient absents excusés : Zaneta WOZNIAK, Malika BELARBI.

Était présent avec voix consultative : Antoine PELLETIER, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Audrey ADHOUEH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale.

Objet : Amélioration d'un immeuble sis au 17 avenue du Général Leclerc à Bourg La Reine (GPLAI – 6 PLUS – 2 commerces) – Ouverture opération et Approbation du plan de financement et du coût de l'opération.

VALLEE SUD HABITAT  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DECEMBRE 2025  
DELIBERATION

**Objet : Amélioration d'un immeuble sis au 17 avenue du Général Leclerc à Bourg La Reine (6PLAI – 6 PLUS – 2 commerces) – Ouverture opération et Approbation du plan de financement et du coût de l'opération.**

**Le Conseil d'Administration,**

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

**Considérant que** Vallée Sud Habitat, autorisé par délibération du Bureau du Conseil d'Administration du 6 mars 2024, a acquis un immeuble, sis 17 avenue du Général Leclerc à Bourg La Reine au prix de 1.568.500 €, hors droits taxes et charges.

**Considérant que** cet immeuble nécessite une réhabilitation

Vu le prix de revient prévisionnel de l'opération,

Vu le plan de financement,

Vu le résultat d'exploitation,

Vu l'intérêt pour Vallée Sud Habitat de réhabiliter et de conventionner cet immeuble, de renforcer le patrimoine de Vallée Sud Habitat, permettre des parcours résidentiels et maintenir le niveau d'offres de logements sociaux.

**Entendu** l'exposé du Président,

**Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,  
dont une abstention (Mauricette MERIGOT-DURBAN),**

**APPROUVE** le principe du projet d'amélioration de cet immeuble,

**APPROUVE** le prix de revient prévisionnel de l'opération d'amélioration d'un immeuble comprenant 2 commerces, 12 logements locatifs sociaux dont 6 PLAI et 6 PLUS sis 17 avenue du Général Leclerc à Bourg La Reine évalué à 3.832.031,13 € TTC dont 1.750.308,86 € TTC pour les logements financés en PLAI, 1.784.391,22 € TTC pour les logements financés en PLUS et 297.331,05 € TTC pour les commerces.

**APPROUVE** le prix de revient prévisionnel, le plan de financement et le résultat d'exploitation,

**DEMANDE** à la Directrice Générale, le cas échéant, de présenter à un prochain conseil d'administration, le nouveau prix de revient prévisionnel après le résultat de la consultation des entreprises ainsi que la mise à jour du plan de financement et du résultat d'exploitation,

**AUTORISE** d'ici là la Directrice Générale ou son représentant à tout mettre en œuvre pour la réalisation complète de cette opération, à solliciter, à négocier les subventions auprès des différents organismes financeurs du logement social, à négocier les emprunts et à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,  
Maire de Clamart,  
Vice-Président du Territoire  
Vallée Sud – Grand Paris,**

**Yves COSCAS**

Vu pour être certifiée conforme à l'original  
Publiée ou notifiée le 12 décembre 2025  
Reçue en Préfecture le 11 décembre 2025  
Certifiée exécutoire le 12 décembre 2025  
Par application de la loi du 22 juillet 1982

**Véronique ALBERT  
Directrice Générale**